



1066 Epalinges (Suisse)
Publication officielle
de la commune d'Epalinges
distribuée trimestriellement

épalinges journal

N° 160 – Mars 2009

BILLET MUNICIPAL



Cette année, nous serons appelés à voter sur un nouveau concept de sécurité pour notre canton. Après les épisodes liés au projet «Police 2000», initié par des personnes certes bien intentionnées mais ne désirant pas travailler avec les élus, un protocole d'accord entre le Conseil d'Etat et les communes vaudoises permet de cerner un peu mieux ce que la politique attend d'une nouvelle politique sécuritaire.

Pour rappel, le projet «Police 2000» prévoyait un rapprochement très poussé de tous les corps de police, celui de la police cantonale et ceux des polices municipales. Ces forces de l'ordre devaient assurer, sur l'ensemble du territoire vaudois, les tâches dévolues à la police cantonale. Cependant, les tâches assumées par les polices municipales, en dehors de l'aspect sécuritaire, auraient dû être assumées par du personnel communal supplémentaire. Cette solution n'a pas trouvé grâce auprès du Grand Conseil et a été abandonnée.

C'est alors que le syndicat du personnel de la police cantonale a lancé une initiative populaire intitulée «Initiative Dartagnan». Cette opération vise à faire accepter par la population vaudoise une police dite unique, à savoir qu'il n'y aurait plus qu'un seul corps de police cantonal, les polices municipales, quant à elles, seraient intégrées dans cette nouvelle entité. Cette solution verrait l'autonomie communale sérieusement mise à mal, car les municipalités n'auraient quasiment plus aucun pouvoir dans ce domaine. De plus, elle entraînerait des frais bien plus importants que jusqu'à présent et difficilement supportables par notre population, sans compter que la police de proximité n'existerait pratiquement plus, sachant que les policiers seraient appelés à intervenir sur tout le territoire cantonal.

Toutes ces raisons ont poussé le Conseil d'Etat, les communes vau-

doises et la Conférence des directeurs de polices municipales vaudoises à engager un dialogue afin de trouver une solution permettant au canton de jouer son rôle de garant de la sécurité et aux communes qui le désirent de disposer d'un corps de police placé principalement sous leur responsabilité. Cet accord prévoit entre autres d'assurer une sécurité publique de qualité sur l'ensemble du territoire cantonal, d'instaurer une collaboration étroite entre les autorités responsables de la sécurité publique, d'accroître l'efficacité des forces de police par une meilleure coordination. Il prévoit de plus de donner aux polices municipales des compétences élargies. Pour ce faire, ces dernières devront disposer de la structure nécessaire leur permettant d'assurer les tâches qui leur incombent de manière permanente, c'est-à-dire 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le côté financier n'a pas été oublié: pour assumer ces nouvelles tâches, le canton rétrocéderait aux communes deux points d'impôts qui permettraient de compenser quelque peu le budget des communes qui, comme Epalinges, ont déjà des polices municipales et aux autres de payer un mandat de prestations avec la police cantonale pour assumer les tâches sécuritaires qui leur incombent.

Plus de 90% des communes, la Conférence des directeurs de polices municipales vaudoises et le Conseil d'Etat ont accepté cet accord qui constituera le contre-projet à l'Initiative Dartagnan lors des votations à venir. La Municipalité a également accepté cet accord, pensant que c'est la meilleure solution pour l'avenir sécuritaire de notre commune.

On le voit, ces changements affecteront le corps de police palinzard puisqu'il y aura lieu de trouver une alliance avec des corps de police voisins afin de remplir les critères prévus dans l'accord. C'est le défi que doit relever la Municipalité en cette année 2009, car il faudra avoir une solution définitive au début de l'an prochain, faute de quoi nous serons amenés à conclure un mandat de prestations avec la police cantonale, en d'autres termes, à dire adieu à notre police municipale.

René Vuilleumier

Découvrez votre commune



Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Seules quatre personnes ont reconnu la photographie prise à proximité du bâtiment de l'entreprise Pella et du dépôt du Service communal des travaux, au lieu dit «Le Giziaux»; nous les félicitons de leur perspicacité et les invitons à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense. Il s'agit de: Michel Delessert, Marinette Ducret, Stéphane Mury, Gottlieb Schenk.

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^{me} Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 avril.

A méditer

*Dans l'homme public,
le public remplace vite l'homme.*

Gilbert Cesbron

HISTOIRE D'ÉPALINGES

Anecdote historique

Dans notre édition de décembre 2007, la présente rubrique retraçait une page d'histoire relative aux cimetières d'Épalinges.

L'anecdote suivante, contée dans la publication de M. Jean Schnetzler La commune d'Épalinges de l'Indépendance vaudoise à 1950, semble tout à fait de circonstance pour compléter ce tableau de la vie de notre commune au cours de la seconde partie du XIX^e siècle.

La réglementation des ensevelissements étant liée au contrôle préalable des décès, il convient de relever que durant la plus grande partie du siècle passé, la fonction de vérification des décès fut assumée à Épalinges par des citoyens totalement étrangers à la science médicale. Nommés par la Municipalité sous la belle appellation de «visiteurs des morts», assermentés, ils étaient rémunérés, en 1835, à raison de quatre batz par les parents du défunt. Ils avaient en outre à «inspecter le cimetière et à le faire mettre en ordre par le marguillier».

L'arrêté cantonal du 24 décembre 1875 sur les constatations de décès pour les inhumations ayant prescrit que la déclaration de vérification devait «si possible» émaner d'un médecin attestant la cause de la mort, le préfet du district de Lausanne invita la Municipalité d'Épalinges à désigner un médecin diplômé pour remplir cette fonction. Les membres de l'exécutif palinzard s'approchèrent de quelques médecins lausannois dont les prétentions pécuniaires parurent excessives; un refus fut opposé à la sollicitation préfectorale. En 1890 enfin, le dernier «visiteur des morts» profane d'Épalinges, Abram Barbaz, démissionna et fut remplacé, selon décision municipale, par le docteur Hausammann, à Lausanne, dont les émoluments furent à la charge de la commune d'Épalinges selon un tarif fixé par le Conseil d'Etat.

Comment, en l'absence de toute connaissance en la matière, les visiteurs profanes des morts s'y étaient-ils pris pour délivrer – voire refuser – les certificats de décès? Sur ce point-là, les archives communales d'Épalinges sont muettes; il en est de même des nombreuses pages que la très remarquable *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* a consacrées à la mort. Inter-

rogé par nos soins, un vieux Palinzard, plein de finesse et féru d'histoire locale, répondit que la méthode appliquée par le visiteur des morts était d'une grande simplicité. Il demandait aux membres de la famille qu'un verre de vin lui soit apporté; il l'approchait des lèvres du présumé défunt et attendait patiemment. En l'absence de toute réaction de ce dernier, le visiteur signait sans hésiter le certificat de décès. Devant Dieu et devant les hommes.

Geste inspiré par quelque esprit de ruse ou rite funéraire de résonance antique? Était-il pratiqué ailleurs qu'en terre joratoise? Figure-t-il déjà, à notre insu, dans le musée de nos plus vénérables traditions?

Ironiquement, on ne peut que souligner qu'en pays vaudois, contrée regroupant un très grand nombre d'amateurs de produits viticoles, cette pratique – heureusement désuète de nos jours – devait effectivement sembler des plus appropriées. Ces faits, se déroulant il y a un peu plus d'un siècle montrent à quel point l'évolution technologique a été fulgurante; la pratique actuelle et le sérieux des vérifications d'usage sont diamétralement opposés aux événements relatés ici.

ÉCHO DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 18 novembre 2008

Le Conseil communal a élu M. André Narbel (UDC) comme suppléant à la Commission des finances et M. Marc-Henri Rossier (h.p.) comme suppléant à la Commission de recours en matière d'impôts communaux.

Le préavis municipal relatif à l'octroi d'un congé de paternité en faveur des membres du personnel communal d'Épalinges (en réponse à la motion déposée par M. Yosefi) a fait l'objet d'un rapport de minorité visant à passer le congé de cinq à dix jours; de plus, un amendement précisant que les dix jours de congé sont à prendre dans les douze mois suivant la naissance a été déposé.

Après âpre discussion, le Conseil s'est prononcé pour le refus du rapport de minorité et de l'amendement, par une forte majorité. Le préavis municipal accordant cinq jours de congé de paternité en cas de naissance et cinq jours de congé, au père et à la mère, en cas d'adoption a été accepté.

Le préavis portant sur la vente des parcelles communales n°s 2029 (partielle) et 2030 – DDP n°s 2031 et 2032 – à la place de la Croix-Blanche a donné lieu à un débat fourni et houleux. A l'issue de la discussion, le Conseil est passé au vote et la vente des terrains a été acceptée à une forte majorité. Un second débat a alors été immédiatement demandé, conformément à l'article 95 du règlement du Conseil communal. Plus d'un tiers des conseillers ont adhéré à cette demande; le second débat a donc été porté à l'ordre du jour de la séance du mois de décembre 2008.

Le Conseil communal a examiné le projet de budget pour l'année 2009. La Commission des finances propose sept amendements qui ne seront pas retenus. Un amendement déposé par M. Enea Rezzonico, tendant à augmenter la participation financière communale pour les repas servis au réfectoire scolaire, est en revanche accepté. Le projet de budget amendé donne lieu à un vote favorable, à large majorité.

Séance du 16 décembre 2008

Pour la dernière séance de l'année du Législatif, l'ordre du jour comportait l'assermentation de M. Laurent Bathilde (h.p.), en remplacement de

M. Robin Duport, et celle de M. Pierre Jolliet (soc.), en qualité de municipal, en remplacement de M^{me} Nathalie Liniger, démissionnaire, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Le Conseil communal s'est ensuite penché, pour un second débat, sur le préavis relatif à la vente des parcelles communales n°s 2029 (partielle) et 2030 – DDP n°s 2031 et 2032 – place de la Croix-Blanche 7-9-19-21-47-49 et 3-5-17-25. Dans le préavis, la Municipalité propose au Conseil communal la vente des parcelles communales n° 2029 (partielle), d'une surface de 3371 m², sise à la place de la Croix-Blanche 7-9, 19-21, 47-49, et n° 2030, d'une surface totale de 2143 m², sise à la place de la Croix-Blanche 3-5, 17 et 25, pour le prix de Fr. 360.– le m², soit pour 5514 m² une somme de Fr. 1 985 040.–, arrondie à Fr. 2 000 000.–.

Ce second débat donne à chacun la possibilité de prendre la parole et de faire valoir ses arguments. M. Denis Bettems donne une explication sur le droit de superficie et résume juridiquement le sujet sur lequel l'assemblée doit se prononcer. D'une manière objective, il souhaite que l'assemblée accepte ce préavis favorable pour la commune d'Épalinges. Les membres du Conseil communal sont très divisés et le sujet donne lieu à un large débat fourni d'avis plutôt vifs.

Un amendement est demandé et accepté à la majorité, par un vote à mains levées. Le président passe ensuite au vote, à bulletins secrets, du préavis amendé. Son résultat (34 oui, 34 non et 6 abstentions) nécessite une prise de position du président qui tranche en faveur du non. Le préavis municipal est donc refusé par l'assemblée législative.

Le Conseil communal prend connaissance du rapport au postulat F. Kaeslin concernant l'aménagement complémentaire de l'air de jeu de la place de la Croix-Blanche. Cette réponse est acceptée à la majorité des conseillers.

Le Conseil communal devait également se prononcer sur la création d'un réseau d'accueil de jour de la petite enfance, conformément à la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants). Ce réseau, géré par la commune d'Épalinges, en collaboration avec l'AAEE (Association d'Accueil de l'Enfance d'Épalinges), proposera à ses habitants: 60 places en accueil préscolaire, 60 places (72 à midi) en

accueil parascolaire, 46 places (54 à midi) en accueil familial de jour. Selon les projections effectuées, d'un point de vue financier, la contribution annuelle s'élèvera à environ Fr. 598 000.–.

Le Syndic précise que la commune d'Épalinges a décidé de réaliser son propre réseau, car elle s'est fait «sortir» de celui de Pully et ne tenait pas à se regrouper à celui de Lausanne ou du Gros-de-Vaud (trop éloigné).

Le président fait procéder au vote, à mains levées, du préavis. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Dans les communications de la Municipalité, il est annoncé un dépassement de Fr. 25 000.– pour le poste budgétaire du Service du feu (à savoir Fr. 121 000.– contre Fr. 96 000.– budgétisés). Il s'agit là d'une conséquence de la nouvelle convention nécessitant un service de piquet pour tous les week-ends et des augmentations au niveau des soldes.

Dans les propositions individuelles, on retiendra notamment l'intervention de M. André Narbel (UDC) qui donne une information du suivi sur les changements dans la distribution du courrier par la Poste d'Épalinges. Puis il propose aux conseillers de verser leurs jetons de présence de cette séance en faveur de l'Association des Cartons du Cœur. Le vote est favorable.

M. Angelo Marzoli (soc.) remercie la Municipalité, au nom des habitants des quartiers de Près-les-Bois et Ballègue, pour l'amélioration de l'éclairage public dans la zone du parking du Refuge du Chaugand. M. Jean-Marc Baatard (h.p.) présente les mêmes remerciements pour le parking de Bois-Murat. Fort du constat fait par de nombreux voisins européens – les enfants manquent aujourd'hui cruellement de repères qu'ils peuvent acquérir auprès des personnes âgées –, il adresse à la Municipalité la requête suivante sous forme de motion: «Le Conseil communal prie la Municipalité d'étudier la possibilité de créer une unité d'accueil pour les enfants, crèche, garderie et/ou réfectoire, dans le nouvel EMS qui va se construire sur le territoire de la commune.» Cette motion, soutenue par au moins dix conseillers, est envoyée à la Municipalité pour étude.

Ernest Corbaz

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Nonagénaires fêtées



Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M^{me} Denise Burnet est née le 18 novembre 1918.

Quelques jours après cet anniversaire, la nonagénaire nous a reçus à domicile, en compagnie de son époux et de leur fils.

M^{me} Burnet est née à Londres où elle a vécu les six premiers mois de

sa vie; c'est pourquoi elle a plaisir à dire qu'elle a passé six mois à Londres, mais qu'elle n'a pas appris l'anglais. Ensuite, sa famille a vécu à Paris; au début de la guerre, son père, qui était officier, a dû rentrer en Suisse avec sa famille. Pendant le conflit, elle a été secrétaire médicale au sein de la Croix-Rouge suisse, pour le D^r Cramer.

Maman de deux enfants, elle a, tout au long de sa vie, été très active au sein de diverses associations et, de l'avis de l'un de ses enfants présent lors de notre entrevue, une mère exemplaire.

Elle habite notre commune depuis 1968.

Peu de temps après cette rencontre, dans les derniers jours de l'année 2008, M^{me} Denise Burnet a eu le grand chagrin de perdre son époux, M. René Burnet, membre fondateur de la Fondation Mont-Calme, avec lequel elle s'était unie il y a un peu plus de soixante ans. Nous tenons ici à lui faire part, une nouvelle fois, de notre soutien dévoué durant ces pénibles moments.

M^{me} Hélène Rouge est née le 17 novembre 1918.

M^{me} Rouge m'a accueilli dans son appartement du quartier des Ormeaux, entourée de ses deux nièces et de sa belle-sœur.

Née à Saint-Imier, elle a vécu longtemps en Angleterre, à Londres. Au tout début de la guerre, elle est rentrée en Suisse; étant donné qu'elle possédait le permis de conduire, elle s'est engagée dans l'armée, à la colonne motorisée 18 de la Croix-Rouge.

Elle a ensuite été hôtelière, avec son époux, dans la région de Lavaux. Après une existence bien remplie, elle goûte aujourd'hui un repos bien mérité, entourée de sa famille, et peut s'adonner à ses passions: la peinture et la lecture.

Elle réside à Epalinges depuis 1984.

**Ernest Corbaz
Président du Conseil communal**

Passeport-vacances 2009

Cette année encore, les jeunes âgés de 10 à 15 ans (ou nés entre le 1^{er} juillet 1993 et le 30 juin 2000) pourront bénéficier d'un passeport-vacances. Ils pourront choisir 14 activités parmi les quelque 300 qui leur seront proposées (sport, visites d'entreprises, excursions, séances de cinéma, etc.).

Les détenteurs du passeport-vacances auront droit également à la gratuité de toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne – Vufflens-la-Ville, au libre accès aux piscines, musées, séances de cinéma (3 entrées dans les salles de Malley Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries, avant 19 h du lundi au vendredi), etc.

Le prix du passeport-vacances s'élève à **Fr. 50.-** (pour le premier enfant d'une famille) et à **Fr. 45.-** (dès le deuxième enfant).

Les plus grands auront de nouveau droit au Passeport «Farniente». Pro-

posé aux enfants dès 13 ans révolus (nés du 1^{er} juillet 1993 au 30 juin 1996) au moment du passeport de juillet ou de celui d'août, ce passeport donne droit uniquement au libre parcours dans les transports publics et au libre accès aux piscines, musées et séances de cinéma (3 entrées dans les salles de Malley Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries, avant 19 h du lundi au vendredi) – aucune activité n'est proposée. Son prix est de **Fr. 35.-** par enfant.

Périodes:

du lundi 6 au dimanche 19 juillet / du lundi 3 au dimanche 16 août.

La vente du passeport-vacances est fixée au **jeudi 7 mai de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 19 h** et au **vendredi 8 mai de 8 h à 11 h 30**, au Greffe municipal. Pour l'inscription, prière de se munir d'une photographie format passeport et du montant correspondant au passeport-vacances souhaité.

Surveillance Mutuelle des Habitations

Renseignements sur le site communal: <http://www.epalinges.ch> sur la page d'accueil ou directement sur le site cantonal:

<http://www.vd.ch/fr/themes/securite/prevention/surveillance-mutuelle-des-habitations-smhab/>

La Police municipale demeure bien entendu à votre disposition pour toute demande complémentaire, au n° 021 784 44 44.

Mise de bois

La Municipalité exposera en mise publique les bois de feu qui ont été façonnés cet hiver dans les forêts communales le **jeudi 7 mai, à 20 h**, au Refuge forestier du Chaugand. Une verrée sera servie aux participants. La liste des lots pourra être obtenue, à partir du jeudi 30 avril, au Greffe municipal.

La population d'Epalinges

Au 31 décembre 2008, Epalinges comptait 8210 habitants contre 8000 une année auparavant, selon la répartition suivante: 3488 femmes (3410 en 2007), 3164 hommes (3062), 741 filles (733), 817 garçons (795). La population suisse était au nombre de 6273 (6174) ou 76,40% (77,17%).

En ce qui concerne les religions, la situation était la suivante: 3088 personnes de confession protestante (3098) ou 37,61% de la population totale, 3172 personnes de religion catholique (3143) ou 38,63%, 1950 autres croyances ou sans confession (1759) ou 23,75%.

Peut-être serez-vous intéressé de connaître les chiffres de l'évolution démographique de notre commune? Ainsi, Epalinges comptait 759 habitants en 1850, 717 en 1900, 863 en 1950, 1267 au premier jour de l'an 1960, 3216 en 1970, 4958 en 1980, 3745 en 1990 et 7438 au passage de l'an 2000.

Téléthon 2008

Les organismes d'intervention d'Epalinges remercient chaleureusement les personnes qui se sont rendues le samedi 6 décembre dernier sur la place de la Croix-Blanche. Les sommes récoltées ont permis de verser **Fr. 3678.30** au Téléthon (Suisse).

Abonnements CFF

Quatre abonnements CFF AG-Flexi (cartes journalières), au prix unitaire de **Fr. 40.-** par jour, sont mis à la disposition de toute personne majeure domiciliée sur le territoire de la commune d'Epalinges.

Rappelons que la carte AG-Flexi est un abonnement général donnant droit à la libre circulation sur les réseaux CFF, les cars postaux, ainsi que sur la plupart des chemins de fer privés, bus et lignes de bateaux.

La carte journalière égarée ou non utilisée n'est pas remboursée.

Il est possible de vérifier leur disponibilité par un simple appel téléphonique auprès du service compétent (021 785 61 20) ou par consultation du site internet: www.epalinges.ch. En revanche, il ne peut être fait de réservation.

Les personnes désirant acquérir une ou plusieurs cartes journalières sont priées de passer au guichet de la Bourse communale, Maison Palinzarde, 2^e étage, pendant les heures d'ouverture (lundi – vendredi, 8 h – 11 h 30, lundi – mercredi, 13 h 30 – 16 h, jeudi, 13 h 30 – 19 h).

Epalinges...

Le carrefour des Croisettes, vers 1935-1940: on y voit le bâtiment abritant l'Auberge de l'Union qui, aujourd'hui encore, a conservé son ouverture voûtée quelque peu masquée par la marquise de l'entrée du passage souterrain.



...autrefois.



...aujourd'hui.

Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

ANIMATION

Mérites 2008 et accueil des nouveaux habitants

La Municipalité a retenu cinq candidatures pour les Mérites 2008. Destinée à récompenser les Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, artistique ou professionnel, cette manifestation est fixée au jeudi 5 mars, à 18 h 15, à la Salle des spectacles. L'Harmonie municipale interviendra à plusieurs reprises au cours de la soirée pour des intermèdes musicaux. L'accueil des nouveaux habitants ayant élu domicile dans notre commune au cours de l'année 2008 (depuis la manifestation précédente) sera célébré en même temps. **Les habitants d'Epalinges ainsi que les parents et amis des lauréats aux Mérites sont les bienvenus. Entrée libre.**

Présentation des lauréats:

M. Valentin Scherz, Mérite sportif, cyclo-cross et VTT

Né en 1990, Valentin vit avec ses parents au chemin du Bocage depuis le début de 2008. Il étudie au Gymnase Auguste Piccard à Lausanne. Depuis 2007, il fait partie de l'équipe suisse junior de cyclo-cross. Au niveau national, il est vice-champion suisse juniors; il a obtenu la 5^e place au Championnat d'Europe juniors et s'est retrouvé 15^e au classement final juniors de la Coupe du monde. Pour la saison 2008-2009, il fait partie du cadre national U23. En VTT, il a obtenu le titre de Vainqueur du Grand Raid Cristalp 2008, juniors 68 km, la première place à Planfayon et la deuxième aux Championnats romands juniors à Salvan.

M. Yves Marmillod, Mérite sportif, canicross et course à pied

Papa de deux jeunes enfants, âgé de 33 ans, il vit avec sa famille au chemin des Roches. Chef de chantier dans l'entreprise familiale, il s'adonne avec passion à la course à pied au Footing Club de Lausanne et a obtenu divers titres en canicross au niveau suisse (course à pied avec son chien). Il a été promu vice-champion suisse Canicross 7 km en 2008 et vice-champion suisse de la Coupe Sprint 2008.

Mlle Ariane Goetz, Mérite artistique, dessin

Née en 1989, Ariane vit dans le quartier des Ormeaux. Déjà lauréate des Mérites en 2002 pour sa troisième place au Concours national de musique pour la jeunesse, avec, comme instrument, la flûte à bec, cette jeune Palinzarde est particulièrement douée dans les domaines artistiques puisqu'elle nous revient aujourd'hui avec le premier prix «Jet d'Or», obtenu au concours de dessin «Art Air» 2008 dans la catégorie «pastel-crayon». En 2007, dans le cadre du même concours, elle a été primée dans la catégorie «espoir». En 2005, elle a obtenu le Prix d'art visuel de la Ville de Lausanne. En décembre 2008, elle a réalisé pour la première fois une exposition artistique, intitulée «Parcours singuliers», à La Roche-sur-Foron (France). Elle travaille actuellement dans l'atelier d'Anne Wilsdorf (fameuse illustratrice de livres d'enfants) en vue d'éditer son premier livre pour enfants et envisage de poursuivre ses études artistiques au Canada.



L'une des œuvres d'Ariane Goetz.

Mme Lucienne Charles,

Mérite pour «action dans le bénévolat»

Le Service d'Entraide bénévole d'Epalinges a été créé en janvier 1984. A la prise de sa retraite professionnelle, Mme Lucienne Charles a rejoint les rangs de ce groupe d'entraide. Après dix-sept années de service, elle demeure toujours à la tête de la coordination de toutes les prestations offertes par les bénévoles aux personnes malades (jeunes ou âgées) n'ayant pas de proches ou pas de moyens financiers suffisants pour leur déplacement chez le médecin ou à l'hôpital, pour faire des emplettes ou tout simplement pour leur rendre visite à domicile et soulager ainsi, l'espace d'un instant, la grande solitude de certains habitants. La tâche de coordinatrice assurée par la lauréate exige beaucoup de gentillesse, patience et persévérance. Il est tout naturel que la population de notre commune soit informée de la performance accomplie depuis de longues années par cette grande dame dotée d'un dévouement exemplaire, entourée efficacement d'une quinzaine de gentils Palinzards sérieux et serviables.

M. Jürg Tschopp, Mérite professionnel, recherches médicales et scientifiques

Né en 1951, il réside avec son épouse au chemin des Fontannins. A la tête d'un groupe de recherches spécialisé dans l'étude des mécanismes de la mort cellulaire et des réponses immunitaires innées, M. Jürg Tschopp est directeur associé à l'Institut de Biochimie. L'excellence de ses travaux et de ses découvertes scientifiques a été récompensée, en 2008, par l'attribution du prestigieux Prix Louis-Jeantet de médecine, décerné pour couronner ses recherches exceptionnelles sur le mécanisme des inflammations.

La Municipalité adresse ses plus vives félicitations aux cinq lauréats sélectionnés cette année qui font honneur à la commune d'Epalinges et souhaite qu'un public nombreux et chaleureux vienne leur rendre hommage lors de la soirée des Mérites.

La Magie des Sables et L'Ami Mali, diaporamas de Jean-Claude Boré

Nous aurons le plaisir d'accueillir Jean-Claude Boré à la Salle des spectacles d'Epalinges pour la présentation de ces deux diaporamas.

Photographe autodidacte, il pratique cet art depuis sa toute première jeunesse, tout d'abord en assistant son père, amateur avisé de photos, pendant les événements de la Deuxième Guerre mondiale. Il a participé à de nombreux concours et expositions en Suisse et en France, et a publié trois livres jusqu'à ce jour; deux autres paraîtront prochainement.

Amoureux des grands espaces, il voyage au Sahara depuis plus de vingt ans et a visité de nombreux autres pays, lui permettant d'en rapporter des témoignages d'un autre mode de vie que celui que nous connaissons en Suisse.

La Magie des Sables retrace la traversée hors pistes entre Timimoune et Tombouctou (Algérie et Mali) dans des paysages où l'absence

presque totale de vie humaine rend encore plus palpable l'effet de grande solitude. Tombouctou, ville mythique, Korioumé et traversée du fleuve Niger.

L'Ami Mali est un voyage au cœur des villes et contrées que nous verrions dans nos rêves. Mopti, Djenné, Bandiagara, le pays Dogon, Ségou et les villages du Baoulé. Un récit sur les paysages et leurs habitants très attachants et amicaux.

Les deux audiovisuels en diaporama présentés par leur auteur ont été photographiés au Sahara algérien et au Mali. Les textes sont du talentueux Gil Pidoux, dont l'éloge n'est plus à faire.

Nous vous invitons à venir nombreux assister à cette manifestation qui vous permettra de vous évader, le temps d'une soirée, des tâches ou corvées routinières.

**Jeudi 30 avril, à 20 h 15,
à la Salle des spectacles
d'Epalinges**

Après-midi dansants et musicaux pour les Aînés

Cette année encore, la Municipalité a décidé de reconduire les après-midi dansants et musicaux.

Le premier après-midi a eu lieu le 17 février dernier; les prochains sont prévus aux dates suivantes: les **mardis 14 avril, 9 juin, 8 septembre et 10 novembre, de 14 h à 17 h**, au parterre de la Salle des spectacles. Ces rencontres sont animées par un orchestre ou un homme-orchestre ayant l'habitude de divertir des réunions de sociétés.

La buvette de la salle est ouverte. Chacun(e) peut amener de la pâtisserie et la partager avec les autres convives. Rappelons que l'entrée est libre, mais que la présence du **chapeau à la sortie** permet à chacun(e) de contribuer à la pérennité de ces manifestations.

VIE DES SOCIÉTÉS

Société Fédérale de Gymnastique (FSG)

Section gym hommes
d'Epalinges

Gym hommes

Qui désire faire un peu d'exercice et du volley-ball en toute détente?

Venez nous rejoindre le mardi soir, de 20 h à 22 h, au Collège de Bois-Murat.

De nouveaux moniteurs seraient aussi les bienvenus.

Les cours de formation seront pris en charge par la société.

Unihockey

Nous avons également une équipe de unihockey qui dispute le Championnat romand de 4^e ligue.

Les entraînements ont lieu le mardi, de 20 h à 22 h, au Collège de Bois-Murat.

Jeunes gymnastes

Les cours ont lieu le mardi au Collège de Bois-Murat

- de 17 h 30 à 18 h 30 pour les jeunes de 6 à 11 ans;
- de 18 h 30 à 19 h 45 pour les jeunes de 12 à 16 ans.

Ils participeront aussi dans le courant de l'année à plusieurs concours.

Contacts

pour la gym:

Pierre Bichovsky

021 653 34 00

pierre.bichovsky@worldcom.ch

pour le unihockey:

Didier Miéville

076 416 46 47

Spectacles scolaires 2009

Les classes du cycle initial jusqu'aux 5^{es} secondaires présentent les jeudi 26, vendredi 27, mardi 31 mars, mercredi 1^{er} et jeudi 2 avril, à 20 h, leur spectacle:

On conte sur le m2

à la Salle des spectacles d'Epalinges

Elles vous emmèneront à bord du métro. A chaque station, des personnages de contes ou de BD vous feront rêver...

Contact

Secrétariat des écoles
Collège de Bois-Murat
021 557 15 50

Club de scrabble

Le Club de scrabble se réunit tous les vendredis de 14 h à 16 h, à la Salle des sociétés, 3^e étage de la Maison Palinzarde. Si vous aimez faire travailler vos neurones, vous serez les bienvenus.

Club amical sans cotisation, ni compétition!

Pour tout renseignement:

M. Sonnard, tél. 021 652 35 37.

Association des parents d'élèves

L'Association des parents d'élèves d'Epalinges vous convie à son assemblée générale qui se tiendra le mercredi 4 mars, à 19 h 30, à la salle de quartier de Bois-Murat.

L'assemblée sera suivie d'une conférence sur le thème «Les jeunes et Internet: risques et prévention», qui débutera à 20 h 15. Présentée par Action Innocence, l'entrée à cette conférence est gratuite.

Symphonie

Le groupe Symphonie rassemble des chrétiens habitant Epalinges, désireux de manifester concrètement leur engagement dans la commune. Il offre un temps d'amitié et de rencontre en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement.

Les prochaines rencontres auront lieu les samedis 14 mars, 4 avril, 9 mai et 20 juin, dès 12 h, à la salle de quartier de Bois-Murat (complexe scolaire).

Vente d'habits et d'accessoires pour enfants

A vos stylos et vos cartons!

La prochaine vente d'habits de seconde main pour enfants aura lieu le mardi 28 avril; alors, faites vos à-fond et amenez-nous vos habits, dès 10 h jusqu'à 12 h et de 14 h à 18 h le mardi. La vente débutera à 19 h 30 et se poursuivra le mercredi 29 avril de 10 h à 12 h.

Comme d'habitude, venez nombreuses et nombreux: nos futurs dons dépendent de vous!

Publication: Les oiseaux nicheurs de Lausanne et environs

Pour toute personne amoureuse de la nature, cet ouvrage vous intéressera. Il regorge de renseignements sur la gent ailée de notre région, et notamment de notre commune. Une commande immédiate (jusqu'au 30 avril), en souscription, vous permettra de bénéficier d'un prix de lancement très raisonnable.

Les résultats de trente années d'observations des oiseaux nicheurs



vous sont présentés dans un livre richement illustré (256 pages, relié, 17x24 cm) comprenant:

- une fiche technique pour chacune des 97 espèces nichant sur les territoires des communes de Lausanne, d'Epalinges, du Mont-sur-Lausanne, de Cugy et de Romanel-sur-Lausanne;
- des chapitres sur quelques zones particulièrement bien étudiées au cours des ans: forêt de Sauvabelin, parc Bourget, etc.;
- des chapitres présentant l'évolution de quelques espèces emblématiques: grèbe huppé, bécasse des bois, etc.;
- des informations inédites sur la distribution et l'évolution de populations d'oiseaux nicheurs en milieu urbain et périurbain.

Prix de souscription:

Jusqu'au 30 avril: Fr. 35.–

+ port et emballage.

Dès le 1^{er} mai: Fr. 48.–

+ port et emballage.

Parution: mai 2009.

Commande à:

Société Nos Oiseaux,
P. Beaud, Pâquerettes 9,
1004 Lausanne, ou par courriel
à oiseaux@lausanne.ch

Concert de l'Harmonie municipale: Objectif Lune!

Cette année marque le 40^e anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune. C'est le 21 juillet 1969, journée historique, que Neil Armstrong a touché le sol de notre satellite naturel. Nous voulons commémorer cet événement en plaçant notre soirée annuelle sous le signe de la Lune! Ne manquez pas notre concert lunaire qui aura lieu le

samedi 21 mars, à 20 h,
à la Salle des spectacles d'Epalinges

Toutes les musiciennes et tous les musiciens de l'Harmonie ainsi que les élèves de l'Ecole de musique préparent avec persévérance cet événement. Sachez que votre présence nous est chère et qu'elle représente un grand encouragement pour tous les musiciens de notre Harmonie. Si vous le désirez, vous avez la possibilité d'offrir des morceaux de la soirée au prix de **Fr. 100.–** en vous adressant à un membre que vous connaissez ou à M. Olivier Veraguth au 079 406 78 05.

Club des Palinzardes

Le prochain repas aura lieu le
mercredi 15 avril, à 12 h,
à l'Auberge communale

Inscriptions:

M. Reichmuth, tél. 021 653 02 07
J. Corbaz, tél. 021 784 18 78

Délai pour la remise des textes
destinés au numéro de
juin 2009:

20 avril 2009

au Greffe municipal d'Epalinges

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS

... à la Salle des spectacles	Jeudi 5 mars, à 18 h 15	Mérites 2008 et accueil des nouveaux habitants
	Samedi 21 mars, à 20 h	Soirée annuelle de l'Harmonie municipale
	Jeudi 26, vendredi 27, mardi 31 mars, mercredi 1 ^{er} et jeudi 2 avril, à 20 h	Spectacles scolaires
	Mardi 14 avril, de 14 h à 17 h	Après-midi musical et dansant à l'intention des Aînés
	Vendredi 17 avril, à 20 h	Match aux cartes du Jass-club d'Epalinges
	Mardi 28 avril, de 10 h à 12 h, de 14 h à 18 h, Mardi 28 avril, de 19 h 30 à 21 h et mercredi 29 avril, de 10 h à 12 h	Réception des habits
	Jeudi 30 avril, à 20 h 15	Vente d'habits et d'accessoires pour enfants (seconde main)
	Samedis 9 et 16 mai	La Magie des Sables et L'Ami Mali, diaporamas de Jean-Claude Boré
	Mardi 9 juin, de 14 h à 17 h	Spectacles théâtraux joués par les pensionnaires d'Eben-Hézer
		Après-midi musical et dansant à l'intention des Aînés
... à la Maison de commune	Mardi 21 avril, à 20 h 15	Séance du Conseil communal
... sur la place de la Croix-Blanche	Tous les mardis, dès 9 h	Marché avec divers stands à disposition
... au local de vote de Bois-Murat	Dimanche 17 mai	Votations fédérales
... à la salle de sports de la Croix-Blanche	Dimanche 1 ^{er} mars	Tournoi F.C. Epalinges, section juniors
... sur le stade de la Croix-Blanche	Samedi 16 mai	Championnat vaudois de relais organisé par la FSGE
... au Refuge du Chaugand	Jeudi 7 mai, à 20 h	Mise de bois
... au Temple des Croisettes	Samedi 28 mars, à 17 h 30	Eveil à la foi, pour les enfants jusqu'à 5 ans et les parents
	Vendredi 10 avril, à 10 h 30	Culte de Vendredi-Saint
	Dimanche 12 avril, à 10 h 30	Culte de Pâques
	Dimanche 26 avril, à 10 h 30	Culte Journée d'Offrande
	Jeudi 21 mai, à 10 h 30	Culte de l'Ascension
	Dimanche 31 mai, à 10 h 30	Culte de Pentecôte et renouvellement de l'Alliance

N°	Solution	Réf.	Points
1.			
2.	PHAGES	H3	32
3.	EXFOLIER	7B	82
4.	TÔL(A)SSE	J4	80
5.	YEN	B6	32
6.	NUI	K5	33
7.	ÉLUDAI	A8	30
8.	ÉLABORE	I9	66
9.	ACOMPTE	E5	48
10.	VAUDRA	A1	47
11.	TIGELAI	L7	38
12.	BEURK	15H	78
13.	SUCENT	14A	28
14.	LOFEZ	D11	56
15.	DAWS	11K	28
16.	MAJOR	D1	32
17.	QUIN(T)	L1	40
18.	HIVERNES	N4	74
19.	ÉTAIT	O6	32
	MONÈMES	1D	27
MAXI			883

Les jeux d'Epalinges Journal

Solution de la grille de scrabble
parue dans le n° 159
de décembre 2008.

Dix personnes nous ont donné la
réponse exacte. Il s'agit de: Eric
Ducret, Christiane Gisclon, Jeanne-
Marie Guignard, Anny Dey, Nilda
Giroud, Maryse Lambercy, Alice
Mösching, Marie-Claude Rossiaud,
Gottlieb Schenk, Philippe Vauthier.
Les trois premières personnes citées
sont priées de passer au Greffe muni-
cipal où on leur remettra la tradi-
tionnelle récompense.

Nous vous proposons cette fois une
grille de sudoku. Les réponses doi-
vent parvenir à l'Administration
communale avant le 20 avril.

						4		
		9		5				
			4	9		5	2	
	9	4	3					
		1	7		9			5
			1	4	8	2	9	6
	3	6	9	8	7			
9	2				6	8		
	8	5			4			